

*Informations générales relatives à l'institution*

<b>Numéro d'identification (BCE)</b>	0207289295
<b>Type d'institution</b>	Commune
<b>Nom de l'institution</b>	Jurbise
<b>Période de reporting</b>	2020

	<b>Nombre de réunions</b>
<b>Conseil Communal</b>	11
<b>Collège Communal</b>	48
<b>Commission des finances</b>	3
<b>Commission consultative pour l'aménagement du territoire et la mobilité - CCATM</b>	5
<b>Commission paritaire locale de l'Enseignement – COPALOC</b>	0

*Membres du Conseil :*

Fonction <sup>5</sup>	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute <sup>7</sup>	Détail de la rémunération et des avantages <sup>8</sup>	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle <i>(pour les rémunérations : voir ci-dessous)</i>	Pourcentage de participation aux réunions <sup>9</sup> - mandature 2018-2024
Présidente du Conseil	NELIS Caroline	500,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Sans objet	Conseil : 91 % <b>Total : 91 %</b>
Bourgmestre et Présidente du Collège	GALANT Jacqueline	68.316,58 €	Rémunération Bourgmestre	Sans objet	ORES Assets SWDE (conseil d'exploitation) UVCW ALE (présidente) Organe de Consultation de Bassin de Mobilité Collège de Police (Bourgmestre) Collège de Zone (Bourgmestre) COPALOC CCATM (suppléante dans la commission installée le 03/06/2020) Commission finances (Echevine Finances)	Conseil : 100 % Collège : 100 % Commission finances : 100 % CCATM : 0 % <b>Total : 94 %</b>

<sup>5</sup> Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

<sup>7</sup> La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

<sup>8</sup> Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1<sup>er</sup>).

<sup>9</sup> Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

					Commission de la Bourgmestre Observatoire de la Sécurité routière <b>Aucune rémunération</b>	
Echevin	CAULIER Guy	40.989,92 €	Rémunération échevin	Sans objet	CHU Mons-Borinage Organe de Consultation de Bassin de Mobilité COPALOC (suppléant) Commission finances <b>Aucune rémunération</b>	Conseil : 82 % Collège : 77 % Commission finances : 100 % <b>Total : 79 %</b>
Echevin	DESMET- CULQUIN Brigitte	40.989,92 €	Rémunération échevin	Sans objet	CISCM CHU Mons-Borinage COPALOC Commission finances <b>Aucune rémunération</b>	Conseil : 82 % Collège : 83 % Commission finances : 66 % <b>Total : 82 %</b>
Echevin	D'HAESE- LEURIDANT Mireille	40.989,92 €	Rémunération échevin	Sans objet	Sans objet	Conseil : 73 % Collège : 73 % <b>Total : 73 %</b>
Echevin	HOTTON- VANDERBECQ Stéphanie	38.111,19 €	Rémunération échevin	Sans objet	Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces COPALOC Commission finances <b>Aucune rémunération</b>	Conseil : 100 % Collège : 96% Commission finances : 100 % <b>Total : 97 %</b>
Echevin	PELERIEAU Jonathan	39.133,73 €	Rémunération échevin	Sans objet	ORES Assets IMIO Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut HYGEA Opérateur de Transport de Wallonie	Conseil : 100 % Collège : 94% Commission finances : 100 % CCATM (ancienne commission) : 0 %

					(Administrateur) Commission finances CCATM (Echevin Urbanisme) <b>Aucune rémunération</b>	CCATM (nouvelle commission installée le 03/06/2020) : 50% <b>Total : 91 %</b>
Président CPAS	CHANOINE Vincent	539,00 €	Sans objet	Sans objet	Commission finances CCATM (suppléant dans la nouvelle commission installée le 03/06/2020) <b>Aucune rémunération</b>	Conseil : 91 % Collège : 87 % Commission finances : 100 % CCATM : 0% <b>Total : 83 %</b>
Conseiller(ère)	MOULIN- STALPAERT Pascale	526,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Zone de police Commission finances COPALOC CCATM (suppléante dans l'ancienne et effective dans la nouvelle commission installée le 03/06/2020) Commission de la Bourgmestre Observatoire de la Sécurité routière	Conseil : 82 % Commission finances : 66 % CCATM (ancienne commission) : 0 % CCATM (nouvelle commission) : 100% <b>Total : 79 %</b>
Conseiller(ère)	POTTIEZ Pierre	150,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Haute Senne Logement COPALOC (suppléant)	Conseil : 27 % <b>Total : 27 %</b>
Conseiller(ère)	SENECAUT Manuella	350,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Société terrienne de Crédit social du Hainaut CENEO Zone de police	Conseil : 64 % <b>Total : 64 %</b>
Conseiller(ère)	ROBETTE- DELPUTTE Francine	326,00 €	Jetons de présence	Sans objet	CHU Mons-Borinage Haute Senne Logement CISCM Commission finances	Conseil : 54 % Commission finances : 66 % <b>Total : 57 %</b>

					COPALOC	
Conseiller(ère)	DELHAYE Joël	450,00 €	Jetons de présence	Sans objet	IDEA IDETA IGRETEC Commission de la Bourgmestre	Conseil : 82 % <b>Total : 82 %</b>
Conseiller(ère)	DESSILLY Vincent	526,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Zone de police HYGEA (administrateur) IGRETEC CENEO IDETA ALE SWDE IDEA (administrateur) Contrat Rivière-Dendre Contrat Rivière-Haine COPALOC Commission finances CCATM (suppléant dans l'ancienne commission) Commission de la Bourgmestre	Conseil : 91 % Commission finances : 66 % CCATM : 0 % <b>Total : 80 %</b>
Conseiller(ère)	VIDTS- DECOSTER Christa	476,00 €	Jetons de présence	Sans objet	CISCM (administratrice) CHU (administratrice) COPALOC (suppléante) Commission finances	Conseil : 82 % Commission finances : 66 % <b>Total : 79 %</b>
Conseiller(ère)	EGELS Emmanuel	450,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Zone de police CCATM (ancienne commission) Commission de la Bourgmestre	Conseil : 82% CCATM : 0 % <b>Total : 75 %</b>
Conseiller(ère)	DANNEAU Frédéric	589,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Haute Senne Logement IDEA	Conseil : 100 %

					<p>ORES Assets  CENEO  SWDE (suppléant)  CISCM  IGRETEC  IDETA  IMIO  HYGEA  Société Terrienne de  Crédit Social du Hainaut  UVCW  ALE  Commission finances  Commission de la  Bourgmestre</p>	<p>Commission  finances : 100 %  <b>Total : 100 %</b></p>
Conseiller(ère)	LEURIDENT Christophe	600,00 €	Jetons de présence	Sans objet	<p>Haute Senne Logement  IDEA  Télé-MB (administrateur)  CENEO  IGRETEC  IDETA  IMIO  Société Terrienne de  Crédit Social du Hainaut  (administrateur désigné mais  <u>contestation par</u>  <u>l'Intercommunale sur le mode</u>  <u>de désignation ; l'intéressé siège</u>  <u>uniquement comme délégué</u>)  CCATM (effectif dans la  nouvelle commission  installée le 03/06/2020)  Commission de la  Bourgmestre</p>	<p>Conseil : 100 %  CCATM : 100%  <b>Total : 100 %</b></p>

					Observatoire de la Sécurité routière	
Conseiller(ère)	WAYEMBERGH Pierre	550,00 €	Jetons de présence	Sans objet	IDEA ORES Assets CENEO IGRETEC IDETA IMIO HYGEA Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut	Conseil : 100 % <b>Total : 100 %</b>
Conseiller(ère)	AUQUIERE Eric	589,00 €	Jetons de présence	Sans objet	ORES Assets IMIO HYGEA Zone de police (suppléant) Commission finances Observatoire de la Sécurité routière	Conseil : 100 % Commission finances : 100 % <b>Total : 100 %</b>
Conseiller(ère)	CARION Mélanie	100,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Haute Senne Logement CHU CISCM	Conseil : 33 % <b>Total : 33 %</b>
Démission de Mme Carion en date du 29 septembre 2020						
Conseiller(ère)	MORCRETTE Caroline	200,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Haute Senne Logement CHU CISCM	Conseil : 80 % <b>Total : 80 %</b>
Désignation de Mme Morcrette en date du 27 octobre 2020						
Personne non élue	HALLOT Jean-Pierre	Haute Senne Logement : 1.049,30 €	Jetons de présence	Sans objet	Haute Senne Logement (administrateur) Maison du Tourisme (administrateur) ALE	CCATM : 0% dans l'ancienne commission, 100% dans la nouvelle commission

					(trésorier) CCATM (effectif dans l'ancienne commission, président de la nouvelle commission installée le 03/06/2020)	Haute Senne Logement : 90%	
Personne élue	non	BEAU Christian	Sans objet	Jetons de présence	Sans objet	ALE (vice-président) CCATM (effectif dans la nouvelle commission installée le 03/06/2020)	CCATM : 75%
Personne élue	non	HECQ Pierre-Pascal	Sans objet	Sans objet	Sans objet	ALE	
Personne élue	non	BREUSE Eddy	Sans objet	Sans objet	Sans objet	ALE	

Montant des différents jetons de présence potentiels connus (montants bruts/séance) :

- Conseil communal : 50 €
- Conseil du CPAS : 50 €
- Commission des finances : 13 €
- CCATM : 12,50 € en tant que membre, 25 € pour le Président
- COPALOC : pas de rémunération
- Commission de la Bourgmestre : pas de rémunération
- Observatoire de la Sécurité routière : pas de rémunération
- Zone de police Sylle et Dendre : 75€ en tant que conseiller de police
- Zone de secours Hainaut centre : pas de rémunération
- Agence locale pour l'emploi (ALE) de Jurbise : 34,36 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- CHU Mons-Borinage : 202,57 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- Haute Senne Logement : 110,34 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- Centre Intercommunal de Santé des Cantons de Mons-Borinage (CISCM) : 144,67 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- HYGEA : 150 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué



- IMIO : pas de rémunération en tant que délégué
- IDEA : 150 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- IDETA : pas de rémunération en tant que délégué
- Société Terrienne de Crédit social du Hainaut : pas de rémunération en tant que délégué
- IGRETEC : pas de rémunération en tant que délégué
- CENEO (ex-IPFH) : pas de rémunération en tant que délégué
- Société Wallonne des Eaux (SWDE) : 180 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- ORES Assets : pas de rémunération en tant que délégué
- Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW) : non communiqué
- Télé MB : pas de rémunération en tant qu'administrateur
- Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) : pas de rémunération en tant que délégué
- Organe de Consultation de Bassin de Mobilité (OCBM) : pas de rémunération en tant que délégué
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP) : pas de rémunération en tant que délégué
- Maison du Tourisme de Mons : pas de rémunération
- Contrats Rivière (Haine ou Dendre) : pas de rémunération